

KAPPELEN

Haut-Rhin

France

48ème Marche Populaire Internationale

Samedi 14 février 2026
Dimanche 15 février 2026

Organisée par l'Association Sportive et Culturelle de Kappelen avec le concours de la Croix Rouge Française, équipe de Kappelen

- Parcours de 10 km
- Parcours 5 km

Membre FFSP N° F0130

Visa FFSP N°2026 68 342 J



Internet : <http://www.ffsp.fr>

E-mail : contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

Partenaires de la FFSP



Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par nos soins

INFORMATIONS

Participants :	Tous, sans exception. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
Départ et arrivée :	Salle communale - Rue du Rhin - 68510 KAPPELEN (centre du village) 47°37'11,5"N 7°26'23,7"E (source (Google Earth)
Parcours :	10 km et 5 km sans difficultés particulières.
Horaires :	Samedi et Dimanche de 7h00 à 14h00. Arrivée obligatoire avant 18h00.
Récompense :	Sans souvenir. Prix aux groupes le plus nombreux, à la participante et au participant les plus âgés.
Cotisation de participation :	La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3,00 € ou une cotisation pour une licence famille de 6,00 € (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
Délai de pré-inscription :	Jusqu'au 11/02/2026 par téléphone au +33 (0)3 89 68 03 19 ou par mail asck.kap@gmail.com Inscription possible le jour de la marche.
Assurance :	Responsabilité civile contre tiers, à charge des participants pour le reste. L'inscription à la randonnée populaire vaut déclaration expresse de non-contre-indication médicale et aptitude à participer à la randonnée. La FFSP est garantie en RC auprès de la MAIF.
Secourisme :	Assuré par les secouristes de l'association. Urgence : 112 Il est interdit de fumer et d'allumer un feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.
Ravitaillement :	Une boisson et une petite collation gratuite à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

La manifestation aura lieu les 14 et 15 février 2026 quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?

Signalez-le en écrivant à :

Signal-sports@sports.gouv.fr

INFORMATIONEN

Veranstalter :	ASC Kappelen
Start und Ziel :	Festsaal – Rue du Rhin – 68510 KAPPELEN (Dorfzentrum) 47°37'11,5"N 7°26'23,7"E (Google Earth) Samstag und Sonntag von 7.00 bis 14.00. Zielschluss : 18.00.
Wanderstrecke :	5 oder 10 Km ohne besondere Schwierigkeit.
Startgebühr :	Die FFSP-Teilnehmerlizenz wird am Start gegen einen Beitrag für die Teilnahme ohne Souvenir von 3 €. Für Eltern und alle ihre Kinder unter 16 Jahren wird eine Familienstartkarte von 6 € angeboten. Trägt die Kontrollmarken und berechtigt zu IVV-Stempeln auf den internationalen Karten, die bei der Rückkehr zur Verfügung stehen.
Voranmeldungen :	Bis zum 11.02.2026 per Telefon unter +33 (0)3 89 68 03 19 oder per E-Mail an asck.kap@gmail.com Anmeldung am Tag der Wanderung möglich.
Haftpflicht :	Die FFSP ist in zivilrechtlicher Haftung durch MAIF versichert. Die Teilnahme an der Veranstaltung ist Erklärung guter Gesundheit wert.
Empfehlungen :	Rauchen und Feuer zünden auf der Strecke ist verboten. Hunde müssen an der Leine gehalten werden.
Sanitärdienst :	Von den Vereinssanitäter gewährleistet. Erste Hilfe : Ab Start, gesichert durch den Verein. Notruf : 112. Verlassen Sie nicht die markierten Wege. Außerhalb der Markierungen besteht kein Versicherungsschutz mehr
Verpflegung :	Ein Getränk und ein kleiner Snack kostenlos an jeder Kontrollstelle. Verpflegungsmöglichkeit bei der Ankunft.

Die Veranstaltung findet bei jeder Witterung statt ausser einer gegentiligen Entscheidung der Präfektur oder Gemeinde.

Sind Sie Opfer oder Zeuge von Gewalt im Sportbereich?

Melden Sie dies schriftlich an:

Signal-sports@sports.gouv.fr

Inscriptions et renseignements :

M. Emile WOLGENSINGER

Ou par Mail:

Tél. : +33 (0)3 89 68 03 19

asck.kap@gmail.com

Voranmeldungen und Auskunft :